

Conseil Municipal du 10 mars 2021

Présents: Pierre BURELLIER, Emmanuelle LANGLAIS-BALLANDRAUD, Elisabeth VILLARD, Philippe HEITZ, Emeline RAPAUD, Vincent CARREY, Benoit LAFFONT, Mathieu ROUSSEAU (pouvoir à Philippe HEITZ), Etienne CHATELON (pouvoir à Vincent CARREY), Madjid BRIBI (pouvoir à Emmanuelle LANGLAIS-BALLANDRAUD)

Absent: Hervé MARCON.

Secrétaire de séance: Benoit LAFFONT

1) **Approbation du compte rendu du CM du 24/02/2021.**

Approuvé à l'unanimité.

2) **Demande de subvention pour la salle du Tilleul dans le cadre du Bonus relance**

La salle du Tilleul doit être mise aux normes accessibilité PMR. Coût des travaux prévus: 24901 € HT.

Demande de subvention à la Région: 50 % du coût.

Le Conseil vote la délibération à l'unanimité validant la demande de subvention.

Nous avons aussi la possibilité de déposer, en complément, une demande de subvention de l'Etat à hauteur de 30 %, par la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

3) **Demande de subvention plan de relance renouvellement forestier**

La commune peut bénéficier d'une aide permettant le reboisement dans des parcelles forestières ayant souffert de la sécheresse. A la demande de la commune, l'ONF peut constituer les dossiers de demande d'aide.

Après un diagnostic de l'ONF sur l'état de santé des épicéas qui se dégrade, la commune prévoit une coupe à blanc partielle de la parcelle OC 0147 à la Faye. L'ONF propose par la suite un plan de reboisement avec des essences variées. Il y aura un mélange d'une dizaine d'espèces de feuillus et de résineux. Montant des travaux sur les 4ha: 12780 € HT

La subvention du plan de relance s'élèverait à 80 % du montant des dépenses, le reste sera à la charge de la commune.

Le conseil valide à l'unanimité la demande de subvention et demande à l'ONF de se charger de constituer le dossier.

4) **Questions diverses**

- Desserte forestière

L'ONF demande une desserte pour sortir du bois à Mirose. Comme il n'y a aucune desserte permettant actuellement la sortie de bois sur tout le secteur, il est opportun d'étudier les possibilités de création de desserte débouchant sur la route de Saint-Sauveur-en-Rue, au bénéfice de tous les propriétaires forestiers, dont la commune. Le dossier est seulement au stade projet. Il y a aurait au moins 6 propriétaires concernés qui seront contactés. L'Europe peut subventionner le chantier à 80 %.

- Retour sur le sondage des élèves de primaire sur les rythmes scolaires

La directrice et le maire ont organisé un débat en classe avec les élèves pour avoir leur avis sur la semaine à 4 jours ou 4,5 jours, en recueillant leurs arguments (avantages/inconvénients pour chaque organisation de la semaine scolaire). Dans l'organisation actuelle à 4,5 jours, en majorité les enfants les plus âgés apprécient la régularité du rythme, sans coupure, alors que les plus jeunes souhaiteraient le mercredi dormir plus, jouer plus. Les TAP sont très appréciés. Principal inconvénient cité: la fatigue en fin de semaine. Globalement, les enfants aiment beaucoup l'école. Les arguments sur la semaine de 4 jours sont symétriques : principal inconvénient la suppression des TAP et le changement de rythme, principal avantage le mercredi entier de libre pour dormir plus, se reposer, jouer, inviter.

Prochain conseil municipal le 24 mars 2021 à 19h30